

Profil d'enseignement
Bachelier Infirmier Responsable
de Soins Généraux

Profil d'Enseignement

Bachelier infirmier responsable de soins généraux

Cette formation organisée au niveau de la HELHa fait partie de l'enseignement supérieur de type court et conduit au grade académique de bachelier (= niveau 6 CEC : Cadre Européen de Certification)

Lieu de formation : HELHa

Charleroi - Gilly	Jolimont	Mouscron	Tournai
Rue de l'hôpital, 27 6060 Gilly	Rue Ferrer, 159 7100 La Louvière	Rue du Couvent, 82bis 7700 Mouscron	Quai des Salines, 28 7500 Tournai

Une formation aux couleurs de la HELHa

L'enseignement de la Haute Ecole Louvain en Hainaut donne la place centrale à l'étudiant en lui permettant, d'une part, de s'épanouir pleinement et, d'autre part, de s'accomplir en tant que citoyen responsable agissant dans un monde socio-économique, politique et culturel donné.

La Haute Ecole tient à sensibiliser ses étudiants, à travers les divers secteurs de son champ d'activités, à la construction de l'Europe et à l'ouverture au Monde. Elle est aussi soucieuse de les ouvrir aux réalités socio-culturelles régionales et au respect de l'environnement.

Si la formation diplômante en vue de l'exercice d'une profession est le but premier de son activité, la Haute Ecole souhaite y adjoindre des éléments de formation générale et humaine de manière à éclairer le sens même des pratiques professionnelles.

Par ailleurs, la promotion de la réussite des étudiants est une préoccupation majeure de tous les acteurs de la HELHa. De nombreux dispositifs d'aide à la réussite ont été conçus et mis en œuvre depuis plusieurs années au sein de la Haute Ecole.

Ensemble, dans la catégorie paramédicale...

Devenir ergothérapeute, infirmier(e), kinésithérapeute, psychomotricien(ne), sage-femme, technologue de laboratoire ou d'imagerie médicale à la HELHa, tous ces futurs acteurs du monde de la santé auront à cœur de promouvoir la santé et de mettre à profit les connaissances médicales et/ou technologiques dans des secteurs tels que l'hôpital, la maison de repos et de soins, le domicile ou les laboratoires pharmaceutiques.

Tous pourront s'épanouir tant dans l'accompagnement du patient/résident que dans la contribution à affiner une démarche diagnostique.

Animés par le souhait de venir en aide à autrui et/ou attirés par les sciences ou la technologie, les étudiants de nos sections paramédicales bénéficieront d'une formation variée à la fois scientifique, technique et humaine qui les prépareront à répondre aux différentes exigences du secteur.

Amenés à prendre, en tant que diplômé, des initiatives et à assurer de grandes responsabilités, ils devront maîtriser les concepts théoriques, les processus et gestes spécifiques, qui sous-tendent une démarche réflexive liée à leur domaine d'exercice.

Des cours de pratique professionnelle ou des travaux pratiques de laboratoire les y prépareront et toute l'équipe enseignante les soutiendra dans leurs démarches d'apprentissage. Enfin, les stages, véritable immersion dans la réalité professionnelle, permettront aux étudiants de développer les compétences organisationnelles et relationnelles dans une équipe pluridisciplinaire.

Soigner est un Art... qui s'exerce en équipe... ; si conjuguer humanisme, technicité et sciences, sera le quotidien tant en période de formation que tout au long de la vie professionnelle, ce sera également le défi que l'équipe enseignante relèvera avec les étudiants.

Une formation en soins infirmiers

Le bachelier infirmier responsable de soins généraux est un professionnel polyvalent du secteur de la santé.

Qualifié d' « Art infirmier – Art de soigner », cette profession est régie et protégée par divers textes légaux. Le grade de bachelier infirmier responsable de soins généraux donne accès au titre professionnel de praticien infirmier gradué tel que défini dans l'Arrêté Royal n°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé (MB du 14/11/1967) complété par la loi coordonnée du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions de santé.

S'inscrivant dans des valeurs professionnelles prônant le caractère déterminé et complexe de l'être humain en interaction avec son environnement, son rôle est de favoriser la santé et le mieux-être de la personne, d'un groupe ou d'une communauté et ce, à toutes les étapes de la vie. A ce titre, il place la personne au centre des préoccupations et adopte une approche holistique pour l'accompagner dans son projet de vie. Il exerce sa profession en réalisant des activités de soins diverses axées sur la promotion de la santé, l'éducation, la prévention de la maladie, les soins curatifs, palliatifs et de réadaptation.

Quel que soit le niveau de complexité de la situation, il est préparé à concevoir des projets de soins infirmiers dont il est responsable des résultats. Il fonde son action sur une évaluation et un raisonnement clinique qu'il exerce tant dans son champ autonome qu'en collaboration.

Tenu de s'adapter aux personnes, aux différentes réalités, aux divers contextes d'intervention et environnement de travail, il fait de la relation humaine un outil privilégié lui permettant d'interagir avec les personnes, les équipes de travail et les autres intervenants tout en prenant de façon responsable les décisions qui lui incombent.

Il pratique dans le respect de l'éthique, des règles déontologiques et du cadre légal propres à sa profession et veille à assurer la continuité des soins.

Praticien réflexif, il base ses pratiques sur une démarche scientifique et sur des savoirs actualisés. Il utilise les recherches, les connaissances scientifiques et disciplinaires pour bâtir une pratique éclairée par des données probantes.

Les lieux et domaines d'exercice, en Belgique et à l'étranger, sont multiples et variés : services hospitaliers généraux, spécialisés et universitaires – structures de soins à domicile – établissements d'accueil et de soins pour personnes âgées, personnes handicapées, fragilisées... ainsi que crèches, centres de santé, entreprises, services de médecine du travail, de médecine scolaire, établissements pénitentiaires, armée, centres de loisirs, associations sportives, organismes de prévention et éducation à la santé, laboratoires pharmaceutiques, entreprises de matériel médical, organisations humanitaires...

En application des directives sectorielles 77/452 et 453 du 27 juin 1977 du Conseil des Communautés Européennes, le Bachelier en Soins infirmiers bénéficie de la libre circulation au sein de tous les pays de l'Union Européenne et bénéficie d'une large reconnaissance internationale tant au niveau de l'exercice de la profession que de la poursuite d'études (masters - doctorats...). Ces directives actualisées en 2005 (Directive 2005/36) sont modifiées par la Directive 2013/55/UE qui crée le nouveau titre d'Infirmier Responsable de Soins Généraux (IRSG), définit 8 compétences à atteindre en matière d'exercice professionnel et impose un minimum de 4600h de formation, dont 2300H minimum d'enseignement clinique, ce qui justifie l'augmentation du temps de formation : 4 ans = 240 ECTS.

Cette formation correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification (CEC)

Elle permet l'accès direct à de nombreuses formations complémentaires :

- Spécialisations : Anesthésie - Imagerie médicale diagnostique et interventionnelle - Pédiatrie - Oncologie - Salle d'opération - Santé Communautaire - Santé mentale et psychiatrie - Soins intensifs et Aide médicale Urgente - Spécialisation pluridisciplinaire en Gériatrie et psychogériatrie
- « Passerelle » vers les masters en sciences de la santé publique, sciences familiales et sexologiques, criminologie, sciences du travail...
- Certificats universitaires en hygiène hospitalière, bioéthique...
- Formation de cadre de santé
- Formations spécialisées courtes : soins de plaie - soins palliatifs - post-graduat en médecine tropicale...

Une formation basée sur des postulats et des valeurs

La formation en soins infirmiers a pour finalité le développement de capacités et de compétences qui permettent d'assurer des soins de santé de qualité au client, son entourage et à un groupe de clients. Ces soins, réalisés de manière autonome ou en collaboration, concernent les domaines de la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé, de la prévention, des soins curatifs, palliatifs et de réadaptation.

Ces fondements s'appuient sur des postulats et des valeurs propres aux sciences infirmières, humaines et médicales.

La santé est définie comme l'équilibre et l'harmonie de toutes les dimensions (biologique, psychologique, sociale et spirituelle) de la personne. Elle est vécue selon la perspective de chacun. Elle s'inscrit dans un processus de développement de la personne qui interagit avec un ensemble de facteurs (politiques, économiques, socioculturels et environnementaux) en constante évolution.

La personne est un être unique, responsable, libre, ayant des attentes et des besoins, un être en perpétuel devenir et en interaction avec son environnement. La personne évolue à la recherche d'une qualité de vie qu'elle définit selon son potentiel et ses priorités.

Le soin est défini comme un processus interpersonnel en matière de santé qui est influencé par des facteurs individuels et contextuels. Il cible le bien-être tel que la personne le définit. L'infirmier accompagne la personne dans ses expériences de santé et de maladie, en partenariat, en favorisant le développement du potentiel de la personne et en respectant ses croyances, ses valeurs, sa liberté et sa dignité. Il favorise le développement d'un projet de vie et de soin librement consenti par la personne. Il sollicite la participation du public cible dans les décisions liées à une ou plusieurs étapes d'un projet ou d'un programme de santé.

L'engagement professionnel afin de s'identifier et d'œuvrer, dans un contexte social élargi, en tant que professionnel infirmier et en tant que citoyen

La collaboration avec les pairs et l'interdisciplinarité. La coordination entre différents intervenants (de l'équipe hospitalière ou extrahospitalière mais aussi médecins généralistes ou spécialistes, paramédicaux, aidant naturels, ...), favorisée par l'accès aux ressources et le travail en réseau, est indispensable pour assurer la continuité des soins.

La pratique réflexive permet d'assurer un service de qualité, qui s'appuie sur des données scientifiques mises à jour de façon continue mais également sur des valeurs humanistes qui donnent à la personne la place qui lui revient dans le système des soins de santé

Le positionnement éthique basé sur les dimensions morales, légales et déontologiques des praticiens de l'art infirmier belge

Pour amener l'étudiant à agir en tant que professionnel responsable dans le système de santé, la formation développe des compétences en lien avec les différentes facettes de la profession.

Référentiel de compétences du

Bachelier infirmier responsable de soins généraux

Le référentiel de compétences du Bachelier Infirmier responsable de soins généraux se décline de la manière suivante :

C 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

C 2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

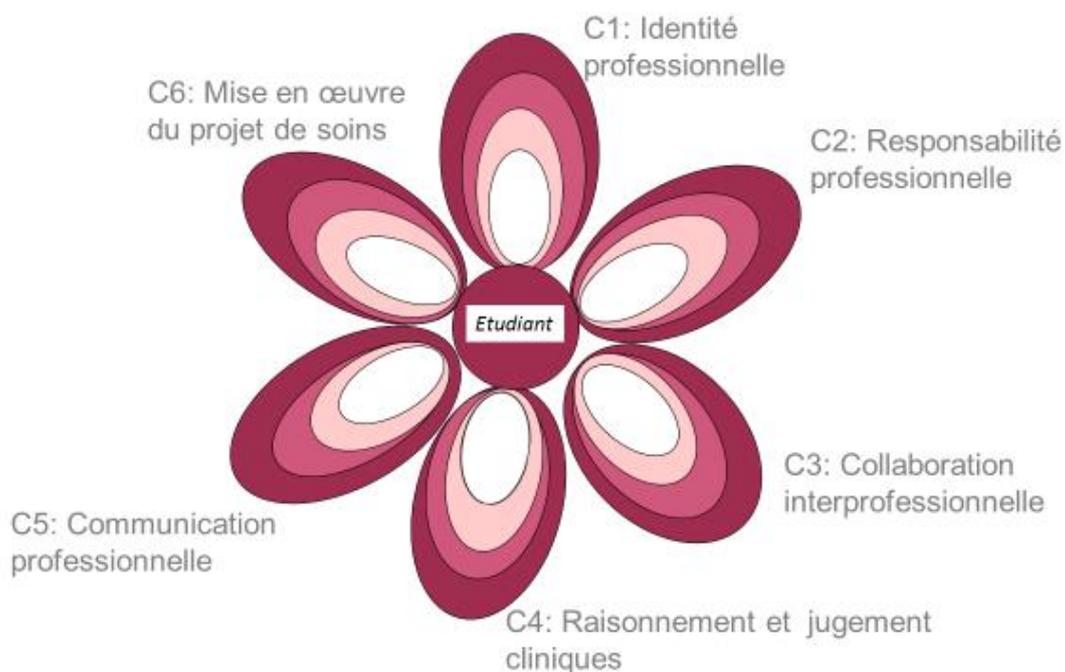
C 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

C 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

C 5 : Assurer une communication professionnelle

C 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

Les compétences se développent progressivement. Chaque pétale a quatre niveaux d'épanouissement qui symbolisent les quatre années de formation.



L'étudiant est au cœur de sa formation. Tout au long de son parcours d'apprentissage, par l'intermédiaire des objectifs continus d'intégration, il pourra développer les 6 compétences pour atteindre l'objectif terminal d'intégration. Les sous-compétences spécifiques à la HELHA - Soins Infirmiers décrivent les acquis d'apprentissage visés en fin de formation.

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

C.1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

L'étudiant élabore une synthèse écrite et argumentée qui témoigne d'une analyse personnelle de son évolution et de son projet professionnel.

C.1.2. Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)

L'étudiant se positionne en fonction de son expérience et des apports de la discipline infirmière ou d'autres disciplines en vue d'améliorer l'activité infirmière.

Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

C.2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

L'étudiant concrétise les droits et devoirs et ses responsabilités au cours de l'exercice de la profession, tant avec le client, sa famille, son entourage, ses collègues...

C.2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

L'étudiant développe « une vision intégrative des problématiques éthiques, d'une part, en développant une approche centrée sur la personne, et d'autre part en favorisant la recherche d'une causalité circulaire (et non pas linéaire) dans la prise en compte de l'ensemble des déterminants qui influencent la complexité des situations » (RESSORT, Janvier 2014)

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

C.3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.

L'étudiant propose des adaptations de certaines procédures suite à l'utilisation d'outils de la qualité.

C.3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

L'étudiant se positionne dans le cadre de projets interprofessionnels conçus au profit du client ou lors de partages de pratique en vue d'améliorer le fonctionnement de l'équipe.

C.3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

L'étudiant organise les activités des personnes sous sa responsabilité en fonction des soins et de leur contexte.

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

L'étudiant collecte les données, les identifie en indices (caractéristiques, signes, symptômes et/ou facteurs) pour être assemblés sous un intitulé de diagnostic infirmier ou de suspicion de complication médicale

C.4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité

L'étudiant réajuste avec la personne soignée, l'entourage et/ou la communauté, le jugement clinique qui articule les diagnostics infirmiers, les résultats et les interventions.

C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

L'étudiant sélectionne dans les plans de soins de référence, les protocoles, les interventions, les surveillances et les prestations de soins qui assurent la qualité.

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

C.5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

L'étudiant manifeste les attitudes d'une relation de civilité, de soin et/ou d'empathie dans différents contextes. (FORMARIER, 2007)

C.5.2. Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé

L'étudiant manipule les outils informatiques mis à disposition dans l'architecture des soins de santé.

C.5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

L'étudiant produit et distribue, oralement et/ou par écrit, l'information qu'il a évaluée et synthétisée, par écrit et/ou oralement.

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

C.6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

L'étudiant prépare les activités qui sont en lien avec les interventions d'un projet de soin, d'un projet thérapeutique, d'un plan de soins guide et/ou d'un diagramme de soins. Ce qui sous-entend une collecte des données ciblée, la programmation, la préparation du matériel, la prévention des risques d'erreurs, des incidents et accidents.

C.6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

L'étudiant réalise des interventions du projet de soin, les prestations techniques, les actes confiés et en assure la surveillance.

L'approche par compétences se caractérise par différents niveaux d'intégration :

- Les acquis d'apprentissage spécifiques à chaque unité d'enseignement
- Les sous compétences
- La compétence
- L'objectif continué d'intégration (OCI)
- L'objectif terminal d'intégration (OTI)

Au cours d'une année de formation sont développées plusieurs compétences. Ces compétences sont intégrées dans « **un objectif continué d'intégration** ». (CRESI)

Au terme de la formation, « **l'objectif terminal d'intégration** » représente le niveau d'intégration maximal, le plus en phase avec la réalité professionnelle. (C. Bosman)

La **compétence** est la possibilité pour un individu de mobiliser en situation un ensemble intégré de ressources (des savoir reproduire, des savoir faire, des savoir être) en vue de réaliser une tâche et une production complexe. (BIEF)

Le référentiel distingue par compétence, des **sous compétences**. Dans le cadre de la formation professionnelle, les compétences sont souvent très vastes et complexes. On les découpe donc en « sous compétences » selon une logique d'étapes ou de composantes. (C.Bosman)

1. Objectif continué d'intégration du Bloc 1 (OCI)

Mettre en œuvre des interventions qui aident un client, adulte et en situation stable, à prendre en charge les activités de la vie quotidienne ainsi que certains traitements médicaux dans des situations fréquentes et courantes et dans un contexte organisé.

2. Objectif continué des Blocs 2 et 3

Dans des situations courantes ou chroniques, l'étudiant met en œuvre pour un client stable et son entourage des interventions autonomes et prescrites liées aux domaines préventifs, curatifs, de réadaptation et de promotion de la santé dans un cadre organisé et sous supervision.

3. Objectif terminal d'intégration du bloc 4

Cet objectif est en cours d'élaboration dans un contexte de réforme de la formation.

Les objectifs continués d'intégration et l'objectif terminal d'intégration aident les enseignants à différencier le plus clairement possible le type de situations dans lesquelles placer l'étudiant ainsi que le niveau d'exigence à avoir à leur égard en fonction de leur année d'études.